

(19) Monsieur LEPAUMIER Louis. Propriétaire du Biefnon commune de Nagay-Cours. y a projeté de transformer plusieurs bâtiments en logements et pour cette raison en oppose complètement au projet éolien de par Nordix.

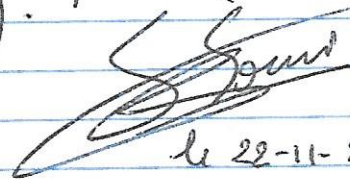
(A) L'image du département (voulue par le conseil général) est celle d'un paysage forestier et avec beaucoup d'hydrographie : vert pays des eaux vives. Pour cette raison beaucoup de cultures viennent s'installer à cause de la tranquillité et aussi de pins modernes. Constante avec une éolien combattre une maîtrise visuelle, auditive, patrimoniale qui n'a été mesurée que très partiellement dans les documents présents. L'expérience des parcs éoliens de Branges ou d'Orléans peut servir d'exemple.

(B) La rentabilité financière de l'opération est totalement illusoire car, pour le moment, les installations et fournisseurs d'énergie colorent négativement de subventions (EU et FR) qui permettraient un équilibre fragile. A terme, l'analyse réelle montre que ce n'est pas rentable sauf s'il s'agit de parcs situés en bord de mer (Pays Bas, GB par exemple). Dans nos Fines cela ne correspond pas à une opération rentable dans le temps.

(C) Pour le moment 4 éoliennes sont projetées, les différentes variantes en proposent des nombres variables. Une fois un petit parc installé il n'y aura plus d'enquête véritable pour son extension et dès lors une situation comme à Orléans. Donc pour éviter une localisation il ne faut pas accepter une première installation.

(D) L'identité rurale du territoire entre Loire et Allier n'a pas été examinée au point de vue historique dans le dossier et si l'on regarde les apports humains depuis 30 siècles, rien n'est venu banaliser le territoire impacté par ce parc éolien. Chaque époque a bénéficié d'apports remarquables (dernier en date le circuit de F1 de Nagay-Cours).

LEPAUMIER Louis  
7 rue Roger Colard  
75005 PARIS



le 22-11-2018